

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE  
L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN  
PRÉSENTÉ LORS DE  
LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
LE 5 OCTOBRE 2010**



## **INTRODUCTION**

Il me fait plaisir, au nom des membres du conseil de l'arrondissement, de déposer le Rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun. C'est dans le cadre prévu par la Loi sur les cités et villes que je m'adresse à vous ce soir.

Tout d'abord, je présenterai le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal de même que les résultats de l'exercice 2009; je poursuivrai avec une analyse préliminaire de l'exercice 2010 et je terminerai par un aperçu des budgets pour 2011, soit le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations.

### **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009**

#### **La répartition des contrats octroyés aux entrepreneurs par les instances**

Le vérificateur général a sélectionné 21 firmes d'entrepreneurs sur le territoire de la Ville de Montréal qui procèdent à la réhabilitation et au remplacement d'installations et d'infrastructures. Il a vérifié tous les contrats qui ont été octroyés à celles-ci entre 2006 et 2009. Une série de mesures ont été mises en place et d'autres sont à venir pour améliorer la gestion et le contrôle lors de l'octroi des contrats par les diverses unités administratives.

Sur le territoire de l'arrondissement de Verdun, il a fait le constat que 26 contrats pour une valeur totale de 22 647 666 \$ ont été octroyés à la firme Catcan. Les mesures qui concernent l'arrondissement ont été appliquées et l'arrondissement est étroitement impliqué dans l'élaboration de mesures à venir.

#### **Gestion de la flotte de véhicules**

Le vérificateur a aussi effectué une vérification visant à s'assurer de la saine gestion entourant la flotte de véhicules. L'arrondissement de Verdun a fait l'objet de vérifications tout comme trois autres arrondissements et deux services de la Ville. La vérification a porté sur l'année 2008 et sur la période de janvier à septembre 2009.

Les recommandations émises par le vérificateur général font l'objet d'un suivi.

## ÉTATS FINANCIERS 2009 : RÉSULTATS ET ANALYSE

### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

L'arrondissement de Verdun a été confronté en 2009 à un plan de redressement initié par la Ville de Montréal ce qui a réduit son enveloppe budgétaire de 1 065 700 \$. Face à une gestion serrée de ses ressources financières et devant une priorisation des activités à réaliser, l'arrondissement a réussi tout de même à générer un surplus de gestion de 1 850 200 \$.

Ce surplus de gestion s'explique par l'ensemble des principaux facteurs suivants.

Au chapitre des revenus, peu d'écart significatif se dégage de l'ensemble des postes budgétisés initialement à l'exception des postes occupation du domaine public et permis de construction qui ont généré des excédents.

Pour le poste dotation budgétaire, celui-ci représente entre autres, essentiellement, la taxation annuelle imposée par la Ville de Montréal pour équilibrer la dotation qu'elle verse à l'arrondissement ainsi que le montant versé à l'arrondissement représentant l'imposition de la taxe locale spéciale.

Au chapitre des dépenses, c'est principalement au niveau de la rémunération globale (salaires et cotisations de l'employeur : santé et sécurité au travail) que des surplus ont pu être générés en 2009. Nous avons continué de bénéficier des énergies investies en santé et sécurité au cours des ans. Quelques postes de dépenses ont subi des coupures, notamment celui des frais de publicité et d'information. Celui de la location et fournitures de services publics a aussi été revu à la baisse alors que les coûts se sont avérés moindres que ceux estimés.

Enfin, au chapitre des affectations, le montant de 577 000 \$ représente principalement la capitalisation de la rémunération globale devant être imputée aux activités d'immobilisations et le montant de 195 000 \$ est notre remboursement au fonds de roulement ainsi qu'un montant à transférer à notre fonds de parcs et terrains de jeux dont le revenu est présenté précédemment au poste autres revenus.

Pour le poste corrections – corporatif, il s'agit essentiellement d'ajustements de fin d'année considérés par le corporatif, à savoir une subvention revenu pour l'acquisition des livres de bibliothèques, un virement de crédit de leur part pour les cotisations versées par l'employeur au régime de retraite des cadres pour écart de taux, et enfin un ajustement pour la comptabilisation de dépenses aux activités d'immobilisations.

L'attribution et l'utilisation de ces surplus par l'arrondissement de Verdun respectent la politique établie par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

**Arrondissement de Verdun**

Exercice terminé le 31 décembre 2009

<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<i>(en milliers de dollars)</i>		
	<b>2009</b>		<b>2008</b>
	<b>Total</b>		<b>Total</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus</b>			
Taxes			
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts	168	12	12
Services rendus	3 288	3 393	3 265
Imposition de droits	245	371	293
Amendes et pénalités	57	54	56
Intérêts		2	
Autres revenus		141	28
Dotation budgétaire	31 702	31 403	31 726
	<b>35 460</b>	<b>35 376</b>	<b>35 380</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	5 512	4 629	4 818
Sécurité publique	799	921	837
Transport	11 714	10 912	12 349
Hygiène du milieu	5 147	4 551	5 663
Santé et bien-être	124	112	112
Aménagement, urbanisme et développement	1 891	1 780	1 752
Loisirs et culture	10 589	10 032	9 397
Frais de financement			
	<b>35 776</b>	<b>32 937</b>	<b>34 928</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>(316)</b>	<b>2 439</b>	<b>452</b>
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme			
<b>Affectations</b>			
Activités d'immobilisations		(577)	(520)
Surplus non affecté			
Surplus affecté	316	343	1 565
Réserves financières et fonds réservés		(195)	(62)
Montant à pourvoir dans le futur			
	<b>316</b>	<b>(429)</b>	<b>983</b>
<b>Surplus de gestion selon budget modifié</b>		<b>2 010</b>	<b>1 435</b>
Corrections - Corporatif		(160)	24
<b>Surplus de gestion</b>		<b>1 850</b>	<b>1 459</b>

## PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

### Volet protection

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun était constituée en 2009 d'un montant initial de 5 010 000 \$ pour des projets de protection. En tenant compte du report des sommes non dépensées en 2008 de 2 918 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 1 185 000 \$, d'une subvention de 39 000 \$ et d'un remboursement d'assurance de 63 000 \$; l'arrondissement disposait donc en 2009, à des fins d'investissement, d'une enveloppe totale de 9 215 000 \$. De ce total, un montant de 3 083 000 \$ a été reporté à 2010.

S'ajoute aussi au même volet un montant de 597 000 \$ en provenance d'un budget corporatif mais duquel un montant de 475 000 \$ est reporté à 2010.

Ainsi, au nombre des principaux investissements réalisés en 2009, mentionnons :

• Programme d'amélioration des aires de jeux	1 475 000 \$
• Programme de réfection routière	2 787 000 \$
• Programme de protection des bâtiments	483 000 \$
• Programme de remplacement de véhicules	1 209 000 \$
• Autres	<u>300 000 \$</u>
	<u>6 254 000 \$</u>

Les sources de financement pour ces investissements de 2009 se détaillent de la façon suivante :

• Emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, payable sur le compte de taxes de 2011, selon les directives corporatives	4 773 000 \$
• Emprunt à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal	122 000 \$
• Budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissement) et appropriation de surplus	1 185 000 \$
• Autres sources	<u>174 000 \$</u>
	<u>6 254 000 \$</u>

### Volet développement

S'ajoutent au précédent volet, les projets de développement pour un montant de 6 713 000 \$ en provenance d'un budget corporatif. En tenant compte aussi du report des sommes non dépensées en 2008 de l'ordre de 481 000 \$, d'une contribution financière de l'arrondissement de 43 000 \$, et d'autres sources de financement totalisant 38 000 \$, l'arrondissement disposait d'un budget total de 7 275 000 \$. De cette somme, un montant de 230 000 \$ a été reporté à 2010.

Au nombre des principaux investissements réalisés en 2009, citons :

• Le parachèvement du boulevard Gaétan-Laberge	33 000 \$
• L'aménagement de parcs et espaces verts	141 000 \$
• Infrastructures de voirie	51 000 \$
• Le bouclage du tronçon «C » - quartier de L'Île-des-Sœurs	107 000 \$
• L'aménagement de la Pointe-Nord, quartier de L'Île-des-Sœurs	<u>6 713 000 \$</u>
	<u>7 045 000 \$</u>

Les sources de financement de ces investissements de 2009 sont constituées principalement d'emprunts à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal pour un montant de 7 002 000 \$ et d'une contribution financière de l'arrondissement de Verdun de 43 000 \$.

### **Autres projets**

Aussi, un investissement destiné à l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement, sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) a été réalisé en 2009. Des dépenses de l'ordre de 11 853 000 \$ ont été effectuées. La source de financement provient de la taxe spéciale relative à l'amélioration du service d'eau, introduite en 2004.

Enfin, s'ajoute le programme de réfection routière de Montréal pour lequel l'arrondissement de Verdun s'est vu confirmer des travaux de l'ordre de 711 800 \$.

## INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2010

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La Ville de Montréal nous a octroyé une enveloppe budgétaire de 4 274 500 \$ au chapitre des revenus et de 35 095 100 \$ au chapitre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2010.

Pour maintenir le niveau de services offerts à nos contribuables verdunois, il convient de mentionner que l'arrondissement a dû procéder à une affectation de surplus de 477 200 \$ et considérer le maintien de l'imposition d'une taxe locale spéciale pour un montant de 1 311 300 \$ afin de porter notre budget pour nos dépenses de fonctionnement à 36 883 600 \$.

Or, dans le contexte de la crise économique et financière de la fin 2008 début 2009, dont les effets sont encore présents en 2010 quant aux résultats attendus, l'arrondissement de Verdun a dû participer à la hauteur de 351 000 \$ au plan financier adopté en juin 2010 par le comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce montant est donc venu réduire d'autant notre budget de l'exercice en cours.

Il y a lieu de signaler toutefois qu'un montant de 476 780 \$ a été versé à l'arrondissement en septembre dernier à même une réserve prévue au budget de 2010 de la Ville de Montréal. Ce montant sera utilisé pour l'achat de matériel roulant.

Les indications préliminaires de l'exercice en cours nous permettent de présenter l'évolution budgétaire suivante au 26 août 2010.

<b>SOMMAIRE DE GESTION DES REVENUS ET DÉPENSES</b>			
	<b>BUDGET MODIFIÉ 26/8/10</b>	<b>PRÉVISION 2010</b>	<b>SURPLUS/(DÉFICIT) 2010</b>
REVENUS	36 842 600 \$	37 319 380 \$	476 780 \$
DÉPENSES	<u>37 621 600 \$</u> (779 000 \$)	<u>36 252 700 \$</u> 1 066 680 \$	<u>1 368 900 \$</u> 1 845 680 \$
AFFECTATIONS	779 000 \$	(1 066 680 \$)	(1 845 680 \$)
SURPLUS (DÉFICIT)	0 \$	0 \$	0 \$

Notre planification budgétaire établie à ce jour nous amène à présenter un résultat d'exercice sans surplus ni déficit car l'orientation donnée est d'utiliser au maximum les surplus qui seront dégagés en cours d'année pour financer des dépenses d'immobilisations pour lesquelles le financement a présentement été pris à même les surplus accumulés.

## **PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

### **Volet protection**

Nous prévoyons investir 8 610 000 \$ dans le programme d'immobilisations 2010 du volet protection. Cet investissement inclut, entre autres, l'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun de 2010 pour un montant de 4 039 000 \$, un report de 2009 de 2 149 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 883 000 \$, une subvention de 83 000 \$ et une contribution financière de 1 456 000 \$ de la Ville de Montréal.

À noter que le montant initialement prévu à titre de report de 2009 de 3 083 000 \$ a fait l'objet d'une réduction imposée de 1 409 000 \$ de la part de la Ville de Montréal dû au contexte économique diminuant ainsi nos efforts pour maintenir nos infrastructures, perpétuant notre déficit d'entretien et occasionnant de ce fait un report de divers projets pour lesquels le financement a dû être effectué à même le programme triennal d'immobilisations de l'année courante.

Parmi les principaux investissements prévus :

• Réfection d'équipement et réaménagement de parcs et de berges	2 687 000 \$
• Programme de réfection routière	1 195 000 \$
• Programme de protection des bâtiments	3 863 000 \$
• Programme de remplacement de véhicules	780 000 \$
• Autres	<u>85 000 \$</u>
	<u>8 610 000 \$</u>

Ces investissements seront financés par un emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement pour un montant de 5 713 000 \$, et un emprunt à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal pour un montant de 1 931 000 \$; de même que par le budget de fonctionnement pour un montant de 883 000 \$ et une subvention de 83 000 \$.

### **Volet développement**

Pour le volet développement, l'arrondissement de Verdun prévoit réaliser des investissements de 6 298 000 \$ rendus possible grâce au report de sommes non dépensées en 2009, soit un montant de 174 000 \$, ainsi qu'à une somme de 6 124 000 \$ dédiée au projet d'aménagement de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs et qui provient du fonds d'investissement mis en place par la Ville de Montréal pour promouvoir le développement de grands projets.



Les principaux investissements à réaliser sont :

• Le parachèvement du boulevard Gaétan-Laberge	24 000 \$
• L'aménagement de parcs et espaces verts	50 000 \$
• Le bouclage du tronçon « C », quartier de L'Île-des-Sœurs	88 000 \$
• Des infrastructures de voirie	12 000 \$
• L'aménagement de la Pointe-Nord, quartier de L'Île-des-Sœurs	<u>6 124 000 \$</u>
	<u>6 298 000 \$</u>

La source de financement du volet développement est constituée d'emprunts à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal.

Il est important de noter qu'une grande partie des travaux prévus sur la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs pourrait être reportée en 2011 en raison d'un important délai par la Ville de Montréal à confirmer la disponibilité budgétaire.

### **Autres projets**

De plus, on prévoit dépenser 3 505 000 \$ pour l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement dont la source de financement est identique à celle de 2009. Enfin, s'ajoute le programme de réfection routière de Montréal pour lequel l'arrondissement de Verdun s'est vu confirmer des travaux de l'ordre de 1 092 000 \$, uniquement dédiés à la relocalisation d'une conduite d'aqueduc en raison de la reconstruction du pont de l'asile.

L'arrondissement connaîtra en fin d'année 2010 les soldes qui pourront être transférés en 2011 pour les volets protection et développement selon le degré d'avancement des projets actuellement en cours.

## ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2011

### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

C'est dans un contexte de ressources financières limitées que la Ville de Montréal a établi l'enveloppe budgétaire des arrondissements pour l'exercice 2011. Au niveau des revenus, notre enveloppe a été fixée à 4 336 500 \$ et celle de nos dépenses de fonctionnement à 36 472 500 \$, soit la même que celle de 2010 à laquelle une somme de 900 600 \$, reliée au fonds de développement, nous a été versée ainsi qu'un montant additionnel de 476 800 \$ récemment octroyé à même une réserve prévue au budget de 2010.

Comme pour les années 2009 et 2010, une contrainte qui correspond environ aux coûts induits par les hausses salariales et par l'inflation des autres dépenses nous est demandée. Ces éléments représentent donc les contraintes financières auxquelles la Ville et les arrondissements sont confrontés : un déséquilibre entre les dépenses et les revenus qui ne cesse de s'accroître.

L'exercice budgétaire 2011 est en voie d'être finalisé, les résultats préliminaires ont été présentés aux contribuables lors d'une session d'information le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Les résultats finaux seront présentés lors de l'adoption du budget. Or, l'enveloppe budgétaire qui nous fut dédiée s'avère, a priori, insuffisante pour assurer le maintien de l'ensemble des services de qualité que nous offrons aux citoyens de l'arrondissement de Verdun considérant la croissance de ses besoins. De plus, il faut considérer, tout comme pour 2010 que des dépenses additionnelles doivent être soutenues pour des projets en voie de réalisation tels que la patinoire de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, un coût de location d'immeuble pour le projet de la Maison des générations, des coûts pour l'animation à la Maison Nivard-De Saint-Dizier, et enfin, des coûts pour Montréal complètement cirque.

Conséquemment, l'arrondissement de Verdun procédera à une affectation de surplus et maintiendra l'imposition d'une taxe locale spéciale pour équilibrer le budget 2011.

Enfin, il y a lieu de signaler le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière le 15 septembre 2010 et qui entrera en vigueur pour les années 2011, 2012 et 2013. Pour l'arrondissement de Verdun comparativement à l'agglomération de Montréal, la variation des valeurs pour les immeubles résidentiels se situe à 23,6 % vs 23,5 % et pour les immeubles non résidentiels : 20,5 % vs 20,2 %.

## **PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011 à 2013 n'a pas encore été fixé par la Ville de Montréal.

### **ADOPTION DES BUDGETS**

Mentionnons que l'arrondissement de Verdun adoptera son budget de fonctionnement 2011 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2011 à 2013 lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement devant avoir lieu le 2 novembre 2010.

### **RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE POUR LES CONSEILLERS QUI OCCUPENT UN POSTE PARTICULIER AU SEIN DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

Pour le maire suppléant :	133 \$/mois
Pour les présidents de commission :	2 044 \$/année
Il n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes.	

De plus, chacun des conseillers d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 6 765 \$ par année.

Ces rémunérations additionnelles sont conformes au règlement et à la loi.

### **CONTRATS**

#### **LISTE DES CONTRATS**

Tel que requis par l'article 144,7 de la Charte de la Ville de Montréal, la division des ressources financières de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant. Tous ces contrats pour la période du 22 août 2009 au 16 septembre 2010 inclusivement ont été approuvés par le conseil d'arrondissement ou le seront lors de l'assemblée du 5 octobre 2010 pour les contrats émis depuis la précédente assemblée.

## **CONCLUSION**

Encore cette année, nous sommes fiers du bilan que nous présentons sur la Situation financière de l'arrondissement. Un bilan qui témoigne, une fois de plus, de l'énergie consacrée par une équipe de conseillers et de gestionnaires hautement compétents.

Cette performance s'appuie sur des décisions qui, je l'avoue, ne sont pas toujours faciles à prendre mais dont le but ultime est de continuer à donner le meilleur service possible à la population.

Tout comme nous l'avons fait au cours des années précédentes, nous devons continuer d'exercer une gestion très serrée pour faire face aux nombreuses contraintes, tant budgétaires qu'administratives, que nous impose la Ville de Montréal pour atteindre l'objectif de réduction des dépenses qu'elle s'est fixée. Nous devons donc, encore cette année, continuer à faire « plus » avec « moins »! Je réitère néanmoins que les décisions que mes collègues et moi avons prises nous permettent d'affirmer que Verdun est en excellente santé financière.

Je compte sur la collaboration de tous et chacun pour continuer à faire de Verdun un arrondissement exceptionnel où il fait bon vivre et vous remercie de votre attention.

Présenté par le Maire de l'arrondissement de Verdun  
et membre du comité exécutif responsable de la sécurité publique  
M. Claude Trudel  
Le 5 octobre 2010